

12 JUIN 2009

Affiché le

IAAT Poitou-Charentes

Siège social : 15 rue de l'Ancienne Comédie – 86000 – POITIERS

Bureaux : 40 avenue du recteur Pineau – 86000 – POITIERS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 7 mai 2009

**Délibération n° 09/019 relative à l'élection du Vice-Président du Conseil
d'administration**

Le Conseil d'administration,

Vu le code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations 08CR042 du Conseil Régional du 20 octobre 2008 relative à la création de la régie à autonomie financière avec personnalité morale et 08CR056 du Conseil Régional du 15 décembre 2008 relative aux dispositions d'administration générale,

Vu les statuts de l'IAAT Poitou-Charentes, et notamment leur article 5.3,

Après en avoir délibéré et voté,

CONSIDERANT que les statuts de l'IAAT Poitou-Charentes disposent que le Conseil d'administration élit en son sein un Vice-Président et que ce dernier doit être membre du Conseil Régional Poitou-Charentes,

PROCEDE à l'élection du Vice-Président,

DECLARE Mme Martine DABAN élue Vice-Présidente du Conseil d'administration.

Le Président

Jean-François MACAIRE

